

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : Niveau : Classe :

1- ÉLÈVE

Nom de famille : Nom d'usage : Sexe : F M
Prénom(s) : / /
Né(e) le :/...../..... lieu de naissance (commune et département) :
Adresse :
Code postal : Commune :

2- RESPONSABLES LÉGAUX

Mère/Père/Tuteur (*rayez les mentions inutiles*) Nom de famille:
Profession : Prénom :
Situation familiale :
Adresse:
Code postal: Commune:
Tél. domicile: Tél. portable: Tél. travail:
Courriel:
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

Mère/Père/Tuteur (*rayez les mentions inutiles*) Nom de famille:
Situation familiale : Prénom :
Profession :
Adresse:
Code postal: Commune:
Tél. domicile: Tél. portable: Tél. travail:
Courriel:
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

Autre responsable (*personne qui a la charge effective de l'enfant*)
Lien avec l'enfant: Nom de famille:
Frère /Sœur/Grand-père/Grand-mère/Oncle/Tante/Autres (à préciser) ou personne morale
Nom d'usage: Prénom :
Organisme:
Adresse:
Code postal: Commune:
Tél. domicile: Tél. portable: Tél. travail:
Courriel:
J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves

Nous ne souhaitons pas que notre enfant soit photographié(e) ou filmé(e) pendant les activités scolaires

Pour un enfant rentrant en petite ou moyenne section de maternelle, doit-il faire la sieste ? oui non

3- CANTINE / GARDERIE

L'enfant mangera à la cantine le(s) :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	-------	----------

L'enfant restera à la garderie **du matin** (7h00 – 8h20) le(s) :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	-------	----------

L'enfant restera à la garderie **du soir** (16h30 – 18h30) le(s) :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
-------	-------	-------	----------

Se reporter au chapitre 4 pour les personnes autorisées à prendre l'enfant à la garderie.

4- Personnes à appeler en cas d'urgence et/ou autorisées à prendre l'enfant à la fin des cours et/ou à la garderie

MÈRE

PÈRE

Si autre(s)

Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant:
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
Tél. domicile:	Tél. portable:	Tél. travail:
À appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>		Autorisé à prendre l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> , à la garderie <input type="checkbox"/>

Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant:
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
Tél. domicile:	Tél. portable:	Tél. travail:
À appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>		Autorisé à prendre l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> , à la garderie <input type="checkbox"/>

Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant:
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
Tél. domicile:	Tél. portable:	Tél. travail:
À appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>		Autorisé à prendre l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> , à la garderie <input type="checkbox"/>

Nom:	Prénom :	Lien avec l'enfant:
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
Tél. domicile:	Tél. portable:	Tél. travail:
À appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>		Autorisé à prendre l'enfant à la fin des cours <input type="checkbox"/> , à la garderie <input type="checkbox"/>

5- MEDICAL

Se reporter au chapitre 4 pour les personnes à prévenir en cas d'urgence.

Régime social: Sécurité sociale MSA Autre:

N° sous lequel est affilié l'enfant :

Médecin : Tél. médecin :

Allergies :

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) a-t-il été élaboré pour votre enfant ? Oui Non

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après sa validation par un élu, par le directeur de l'école et la présentation du certificat de radiation émanant de la direction de l'établissement où l'élève était, éventuellement, déjà inscrit.

Date :	Signatures des représentants légaux :
--------------	---------------------------------------

Date :	Le maire ou son représentant:
--------------	-------------------------------

Date :	Le directeur de l'école:
--------------	--------------------------

Les données renseignées sur cette fiche seront prises en compte par le directeur d'école dans le logiciel de l'éducation nationale, "ONDE". Le maire de la commune est également destinataire de ces données, dans le cadre de ses compétences légales en matière d'inscription scolaire et de contrôle de l'obligation scolaire. Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès du directeur d'école, de l'IEN de circonscription ou du directeur académique des services de l'éducation nationale dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004.

Documents à fournir : livret de famille, justificatif de domicile, jugement si séparation, carnet de vaccination.